



Éditorial LA PRÉCARITÉ ÉTUDIANTE

Source: Élisabeth Béfort-Doucet

Conseil Exécutif de l'ASSÉ

"C'est normal d'être pauvre quand tu étudies!"

La précarité, c'est l'absence d'une sécurité sociale et/ou financière à cause des conditions matérielles dans lesquelles une personne vit.

Pour les étudiantes et étudiants, la précarité se traduit souvent par les frais qu'ils et elles doivent payer pour survivre : le logement (tels l'électricité et le loyer), les fournitures scolaires (comme les manuels), les frais de scolarité (en hausse constante, alors que les salaires ne suivent pas), les frais de subsistance (tels la nourriture et les vêtements), le transport, etc. Ces dépenses sont particulièrement liées au simple fait d'étudier, mais s'ajoutent aux autres charges habituelles qu'un individu doit payer: par exemple, une étudiante ou un étudiant en situation de handicap devra payer ses factures de santé, en plus de tout le reste. Plusieurs autres facteurs socioéconomiques peuvent également augmenter la précarité étudiante: par exemple, le fait d'être un parent et d'étudier en même temps ou d'avoir une dette d'études engendrera des dépenses

supplémentaires.

Si ces dépenses sont si importantes sur le budget étudiant, c'est aussi que presque la moitié des emplois au salaire minimum, en 2015¹, étaient occupés par des personnes aux études postsecondaires. Le salaire minimum est bien en dessous d'un revenu décent et l'indexation de celui-ci « au coût de la vie » est bien peu efficace pour contrer les inégalités économiques. En effet, le coût du

«La problématique financière ne s'étend pas seulement au revenu qu'un étudiant ou une étudiante pourrait obtenir en travaillant; l'aide financière aux études est, de plus, définitivement mésadaptée à la réalité étudiante.»

panier d'épicerie augmente plus rapidement que l'inflation à laquelle l'augmentation du salaire minimum est fixée². Ce dernier est fixé à 10,75\$ en 2016 : cependant, selon l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS), un salaire horaire viable pour une personne vivant seule à Montréal serait de 15,78\$, et au Saguenay, il serait de 18,11\$³. Considérant qu'un étudiant ou une étudiante dépense la majorité de son budget dans le paiement d'un loyer, dans les frais étudiants (frais de scolarité, manuels scolaires, etc.) et dans le transport, il lui reste très peu de marge de manœuvre avec le revenu restant.

La problématique financière ne s'étend pas seulement au revenu qu'un étudiant ou une étudiante pourrait obtenir en travaillant; l'aide financière aux études est, de plus, définitivement mésadaptée à la réalité étudiante. Effectivement, les critères selon laquelle l'aide financière aux études est

SUITE EN PAGE 2, VOIR « ÉDITORIAL »

Dans ce numéro

- p.1 La précarité Étudiante
- p.3 Les associations étudiantes, un canal de mobilisation!
- p.4 Le magnétisme structurel de la ville
- p.5 Critique féministe de l'AFE: une aide archaïque
- p.6 Témoignage sur la précarité
- p.6 15 ans de l'ASSÉ: bilans et perspectives
- p.7 L'appropriation culturelle: action individuelle ou problème social?
- p.8 Initiations: manifestations de la culture du viol et comment les éviter

SUITE DE LA PAGE 1: « ÉDITORIAL »

calculée sont foncièrement arbitraires : souvent, comme le revenu des parents est pris en compte dans le calcul du montant attribué, un étudiant ou une étudiante en situation financière précaire verra son aide diminuée. De plus, comme le Programme de prêts et bourses octroie prioritairement ses montants sur une base de prêts, 96,5% des bénéficiaires sont endetté-e-s⁴ précisément à cause de leurs études. Le fait d'avoir une dette, déjà, force les étudiantes et étudiants à faire des choix par rapport à leur cheminement d'étude. Évidemment, ceux et celles qui seront en situation très précaire auront tendance à aller vers des programmes qui mènent tout d'abord vers un emploi payant. L'endettement étudiant renforce donc l'arrimage du système d'éducation vers le marché de l'emploi, et favorise l'ingérence des compagnies privées dans les programmes postsecondaires.

Une autre préoccupation étudiante qui contribue à la précarité est l'absence de

rémunération de certains stages. L'effort d'un stage est effectué sans compensation, comparativement au même effort produit lors d'un emploi rémunéré. Pire encore, considérant que les stages sont complétés dans le but d'obtenir un diplôme, les stagiaires continuent de payer leurs frais de scolarité. Il est également important de noter que les stages non rémunérés sont plus présents dans les domaines employant majoritairement des femmes, telles que celui de la psychologie et de l'éducation, alors que dans les départements qui emploient plus d'hommes, comme le génie, les stages ont tendance à être rémunérés⁵.

« Voilà pourquoi à l'ASSÉ, nous nous posons ensemble la question suivante : et si on mettait fin, ensemble, à la précarité étudiante? »

Il semble primordial de souligner que la précarité étudiante ne se traduit pas seulement par une diminution de fonds financiers, mais aussi par une précarité sociale : voir se réduire l'accessibilité à l'éducation voulue, devoir faire des choix de cheminements scolaires et prioriser des dépenses par-dessus d'autres sont des conséquences sociales de l'insécurité que subissent les étudiants et les étudiantes. Dans certains cas, les situations vécues peuvent mener à un stress énorme, et les pressions académiques du système d'éducation actuel sont une des principales raisons expliquant la hausse de demandes de consultation en santé mentale et de diagnostics d'anxiété chez les étudiantes et étudiants⁶.

Voilà pourquoi à l'ASSÉ, nous nous posons ensemble la question suivante : et si on mettait fin, ensemble, à la précarité

étudiante? D'autres enjeux étudiants méritent aussi d'être adressés, et le seront au travers des pages suivantes. La précarité étudiante nous touche tous et toutes, étudiants et étudiantes que nous sommes, nous affecte dans nos conditions matérielles qui sont pour nous une réalité de tous les jours, et nous nous devons d'être solidaires avec toutes les personnes précaires, aux études ou non. Si l'accessibilité au système d'éducation est en jeu, la mobilisation contre la précarité est de plus directement liée avec une redistribution de la richesse à tous les niveaux.

Nous sommes tanné-e-s d'être pauvres!

- 1 INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2016). « Travail et rémunération. Annuaire québécois des statistiques du travail : portrait des principaux indicateurs du marché et des conditions de travail, 2005-2015, Volume 12 », Gouvernement du Québec
- 2 SYNDICAT INDUSTRIEL DES TRAVAILLEURS ET DES TRAVAILLEUSES - INDUSTRIAL WORKERS OF THE WORLD (2016). « Parlons-en du salaire minimum ! : une réticence quant à son augmentation », Syndicat industriel des travailleurs et des travailleuses - Industrial Workers of the World
- 3 INSTITUT DE RECHERCHE ET D'INFORMATIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES (2016). « Les conditions d'un salaire minimum en 2016? », Institut de recherche et d'informations socio-économiques
- 4 MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE LA SCIENCE (GOUVERNEMENT DU QUÉBEC) (2015). Enquête sur la condition de vie des étudiantes et des étudiants de la formation professionnelle, du collégial et de l'université, Québec, p.83.
- 5 ATTFIELD, James et Isabelle COUTURE (2014). An Investigation into the Status and Implications of Unpaid Internships in Ontario, Victoria, p.14.
- 6 FÉDÉRATION DES CÉGEPS (2015). « Mémoire de la Fédération des cégeps déposé dans le cadre de la consultation sur le renouvellement de la politique québécoise de la jeunesse », Fédération des cégeps

L'ULTIMATUM EST PRODUIT PAR LE CONSEIL DE COORDINATION DE L'ASSÉ, SES COLLABORATRICES ET SES COLLABORATEURS. IL EST MONTÉ AVEC LE LOGICIEL LIBRE SCRIBUS ET IMPRIMÉ PAR LES TRAVAILLEUSES SYNDIQUÉES DE PAYETTE & SIMMS.

Rédaction : Conseil Exécutif de l'ASSÉ, Mireille Allard, José-Frédérique Biron, Hind Fazazi, Emmanuel Guay, Valérie Plante Levesque, Guillaume Proulx, Kathy Teasdale

Révision : Mireille Allard, Marie-Pier Béland, José-Frédérique Biron, Emmanuel Guay, Valérie Plante Levesque, Guillaume Proulx

Graphisme : François Desroches

Photos : Élisabeth Béfort-Doucet, François Desroches, Jere Keyes sur Flickr

Tirage : 10 000 exemplaires

Dépôt légal à la Bibliothèque et Archives Nationale du Québec : ISSN 61999

Pour nous joindre : journalultimatum@gmail.com



TANNÉES
d'être
PAUVRES

Source: François Desroches

Mobilisation

LES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES, UN CANAL DE MOBILISATION!

Mireille Allard, étudiante en sciences de la nature

Tu veux DÉFENDRE tes droits?

Tu veux AGIR politiquement?

Tu veux ORGANISER des actions?

Tu veux t'IMPLIQUER?

Une association étudiante est en quelque sorte un syndicat étudiant, qui regroupe l'ensemble des étudiants et étudiantes d'un même milieu. Il peut s'agir d'un cégep, d'une université, ou encore d'un département ou d'une faculté universitaire. Celle-ci a pour but d'unir ses membres et de défendre leurs intérêts, notamment sur les plans politique, environnemental, social, culturel et pédagogique. Elle atteint ces objectifs entre autres en organisant des événements socioculturels, en défendant les droits de ses membres auprès de son administration locale et en posant des actions à caractère social ou politique.

Les associations étudiantes sont construites autour d'un principe de démocratie directe, ce qui signifie que le pouvoir est détenu par ses membres! Bien qu'un conseil exécutif ou un conseil d'administration y détienne un certain rôle décisionnel, c'est l'assemblée générale qui en est l'instance suprême. En assemblée générale, chaque membre a un droit de vote et c'est cette instance qui décide des positions et des actions de l'association. L'implication et la participation du plus grand nombre possible d'étudiantes et d'étudiants y sont donc essentielles, car c'est ce qui fait la force des

associations étudiantes! En effet, des décisions prises par un grand nombre de membres provenant de tous les horizons sont beaucoup plus légitimes et ont plus de chances d'être représentatives de la communauté étudiante que si elles sont prises par une poignée de personnes.

« L'implication et la participation du plus grand nombre possible d'étudiantes et d'étudiants, c'est ce qui fait la force des associations étudiantes! »

De plus, afin de mener des luttes victorieuses, une mobilisation massive de la population étudiante est nécessaire, car les mandats adoptés en assemblée générale ne prennent du sens que lorsqu'ils sont portés sur le terrain par les membres de l'association. Pour ce faire, de nombreux comités peuvent appuyer une association étudiante dans l'élaboration de ses combats. Ainsi, on retrouve souvent des comités à la mobilisation, des comités femmes, des comités environnementaux, des comités interculturels, des comités journal, ou encore des comités assurant la gestion d'un café étudiant sur les campus. Ces comités sont généralement subventionnés par l'association étudiante, et ils lui sont souvent complémentaires. Par exemple, le comité à la mobilisation et le comité journal permettent d'informer les membres des décisions prises en assemblée générale et des actions menées par l'association étudiante, alors que le comité femmes collabore souvent

avec celle-ci pour mettre de l'avant les luttes féministes dans son milieu.

En plus des luttes locales de chaque campus, il a été décidé lors du dernier congrès de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) que la prochaine année de mobilisation de ses associations membres s'orientera autour de la précarité étudiante. L'investissement des associations étudiantes par la population étudiante de chaque campus serait un excellent moyen de canaliser nos luttes afin d'obtenir des gains dans cette campagne, et ce, autant au niveau local qu'au niveau national.

L'ASSÉ organisera d'ailleurs un camp de formation la fin de semaine des 24 et 25 septembre. Celui-ci comportera notamment des ateliers sur la mobilisation, le féminisme, l'antiracisme, la précarité étudiante, en plus d'être une occasion pour les militants et militantes de l'ensemble du Québec de se rencontrer! Un camp de formation féministe aura également lieu dans la fin de semaine des 22 et 23 octobre, avec des ateliers orientés cette fois-ci autour du féminisme. Finalement, une semaine d'actions régionales aura lieu dans plusieurs régions du Québec du 17 au 23 octobre. Ce sera une occasion pour les étudiantes et étudiants de l'ensemble de la province de rassembler leurs énergies afin d'organiser simultanément des actions autour de leurs luttes locales ou de la campagne nationale à propos de la précarité étudiante dans leur région.

Ainsi, les moyens de s'impliquer dans la lutte sont multiples : que ce soit en participant aux assemblées générales de son association étudiante, en s'impliquant dans un comité ou dans le conseil exécutif de son association ou en prenant part à des actions politiques, c'est la mobilisation de chacun et chacune d'entre nous qui permettra aux prochaines luttes d'être victorieuses!

Qu'est-ce que l'ASSÉ?

L'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) est un syndicat étudiant national qui regroupe près de 70 000 membres dans une quarantaine d'associations étudiantes tant collégiales qu'universitaires à travers le Québec. Bien que les syndicats soient des associations défendant généralement les droits des travailleurs et travailleuses, l'ASSÉ se veut elle aussi un véritable syndicat voué à la défense des intérêts des étudiantes et étudiants du Québec. L'ASSÉ met au cœur de ses actions la diffusion de l'information et la mobilisation de ses membres. Ce syndicat combat notamment pour une plus grande accessibilité à l'éducation postsecondaire, pour que tous et toutes puissent étudier.

Pour le droit à l'éducation

L'éducation est un droit fondamental, et non un simple service que l'on peut acheter. Chacune des luttes de l'ASSÉ s'inscrit, entre autres, dans cette volonté de permettre à l'ensemble des citoyennes et citoyens du Québec d'avoir accès à une éducation gratuite, publique, accessible, laïque et de qualité, libre de toute forme de discrimination. C'est dans cette optique que les membres de l'ASSÉ se battent constamment pour abattre, une à une, les barrières économiques que les gouvernements posent devant nos cégeps et nos universités.

Pour un syndicalisme combatif et démocratique

Il est important de faire preuve de cohérence entre nos valeurs et nos actions : à des revendications progressistes et démocratiques correspond une stratégie d'action progressiste et démocratique. Au Québec, comme partout ailleurs, c'est à travers les campagnes menées par les mouvements combatifs, misant sur la mobilisation et l'action de masse, que les programmes sociaux les plus importants ont été obtenus. C'est pourquoi on peut qualifier ce mode d'action de syndicalisme étudiant de combat.

Cela implique d'abord le développement de pratiques syndicales dynamiques et démocratiques. À ce titre, il faut multiplier les occasions de débats, élaborer collectivement des analyses, ne pas craindre la confrontation des idées et surtout donner l'espace aux étudiants et étudiantes pour aboutir à des prises de décisions collectives. L'assemblée générale - lieu décisionnel ouvert à l'ensemble des membres d'une association - permet l'expression de cette culture démocratique combative.

Les décisions prises en Congrès - instance suprême de l'ASSÉ - découlent des décisions prises dans les différentes associations membres. Celles-ci conservent en tout temps leur autonomie. Démocratie, autonomie et combativité guident les membres de l'ASSÉ dans leurs actions.



LE MAGNÉTISME STRUCTUREL DE LA VILLE

Guillaume Proulx et Valérie Plante Lévesque, étudiant et étudiante en géographie

La poursuite des études postsecondaires tant au niveau collégial qu'universitaire amène son lot de décisions importantes. En plus du choix du programme d'étude, les étudiants et étudiantes doivent se pencher sur le choix d'un lieu et d'un établissement scolaire. Alors que certaines et certains optent pour étudier dans un cégep ou une université à proximité de leur résidence, plusieurs choisissent de quitter pour la ville.

L'option de déménager afin de poursuivre sa scolarité n'est toutefois pas envisageable pour tous et toutes puisqu'elle mène à une importante précarité financière. Certains et certaines doivent donc renoncer à étudier dans le domaine qui les intéresse réellement pour choisir un programme se donnant à proximité de leur domicile ou menant plus directement à un emploi. De leur côté, les migrants et migrantes scolaires doivent recourir à l'aide financière aux études dans une proportion beaucoup plus importante que ceux et celles résidant dans leur région d'origine¹. Cette situation, adjointe au manque d'intégration dans le milieu d'accueil, est fréquente puisque les étudiantes et étudiants doivent s'adapter à de nouvelles réalités scolaires et institutionnelles qui exercent une forte pression sur eux et elles.

« Certains et certaines doivent donc renoncer à étudier dans le domaine qui les intéresse réellement pour choisir un programme se donnant à proximité de leur domicile ou menant plus directement à un emploi. »

Malgré cela, bien que la province compte plus d'une trentaine d'établissements collégiaux en dehors des régions de Montréal et Québec, ce sont ces deux destinations qui demeurent les plus attirantes pour les jeunes. À l'heure actuelle, dans les établissements collégiaux des centres urbains, une personne sur cinq résidait initialement à plus de 80 km². Si l'absence du programme d'étude désiré dans sa région explique en grande partie leur déménagement, le désir de vivre une expérience nouvelle les pousse également à quitter le domicile familial pour un lieu plus attrayant.

De l'égalité territoriale au marketing des programmes

L'émigration des jeunes des régions vers les métropoles québécoises n'est pas un phénomène nouveau. En effet, les pôles urbains attirent depuis longtemps différentes générations de personnes venues profiter des atouts d'un milieu où se concentre une grande offre de services et d'emplois. C'est d'ailleurs dans les centres urbains régionaux que se sont concentrées les institutions d'éducation postsecondaire depuis la création du réseau des cégeps et de l'Université du Québec vers la fin des années 1960. À l'époque, l'État québécois s'est mandaté de pallier aux

déséquilibres régionaux existant dans l'éducation supérieure en créant un réseau postsecondaire qui offrirait des programmes équivalents à l'ensemble du territoire. Cette structure devait permettre aux jeunes de ces régions de profiter d'une formation de qualité le plus près possible de leur milieu d'origine.

Les programmes offerts dans les institutions d'enseignement ont bien évolué depuis leur création. Les campus collégiaux et universitaires ont connu de nombreuses réformes structurelles et financières les obligeant à délaissier leur mandat principal pour chercher à attirer des étudiants et des étudiantes, le tout passant par une spécialisation de leur offre de programmes. C'est pourquoi de nombreux programmes s'offrent exclusivement dans des lieux spécifiques, encourageant une plus grande mobilité. Les métropoles étant dotées de plusieurs institutions d'enseignement sur leur territoire, elles se distinguent par la multitude de choix.

Une migration planifiée

Cette tendance que connaît le réseau postsecondaire s'inscrit dans une transformation plus globale de l'économie. C'est en effet le défunt modèle de l'économie de consommation qui a permis la mise en place du réseau des cégeps et de l'Université du Québec. L'État providence québécois cherchait ainsi à assurer à l'ensemble de la population les moyens de consommer, de manière à soutenir la production industrielle nationale. De ce fait, le gouvernement québécois a investi massivement dans les infrastructures et l'économie des toutes les régions de la province pour développer intégralement le territoire habité, croyant qu'en améliorant les conditions de vie de toute la population, celle-ci allait consommer davantage et assurer la croissance économique.

« De leur côté, les migrants et migrantes scolaires doivent recourir à l'aide financière aux études dans une proportion beaucoup plus importante que ceux et celles résidant dans leur région d'origine¹. »

Toutefois, depuis les années 1980, le modèle économique dominant est devenu le néolibéralisme, ce qui a entraîné des nombreuses transformations territoriales. Au lieu de stimuler la consommation, on cherche à stimuler l'offre par la déréglementation de

l'économie et la privatisation de l'État. Ce modèle ne conçoit plus les institutions postsecondaires comme des outils de développement local en considérant les emplois directs, indirects et les formations qu'elles procurent, mais uniquement comme des dépenses à rationaliser. L'État se désinvestit ainsi non seulement du système d'éducation (coupes budgétaires, arrimage au privé), mais du développement territorial dans son ensemble, laissant ainsi aux régions québécoises le soin de se faire compétition pour attirer en leur sein des investissements, des travailleurs et des travailleuses, des étudiants et des étudiantes, etc. Puisque les métropoles concentrent historiquement la richesse, les services et les personnes, elles sont les grandes gagnantes de ce nouveau modèle, tandis que les autres régions doivent innover pour conserver leur vitalité économique.

« Les campus collégiaux et universitaires ont connu de nombreuses réformes structurelles et financières les obligeant à délaissier leur mandat principal pour chercher à attirer des étudiants et des étudiantes, le tout passant par une spécialisation de leur offre de programmes. »

Pas étonnant alors que les étudiants et étudiantes en quête d'aventures et de nouvelles expériences choisissent de s'établir dans un milieu faisant la promotion des ses nombreux attraits culturels, économiques, sociaux, etc. Toutefois, les bilans migratoires interrégionaux du Québec démontrent que les jeunes ayant déménagé pour leurs études retournent en grande partie dans leur patelin une fois celles-ci terminées³. Ainsi, l'attrait émancipatoire de l'effervescence de la ville perd donc en intérêt après y avoir résidé quelque temps.

1 RICHARD, Éric et MARESCHAL, Julie. 2013, Les défis d'étudier loin de chez soi : regards sur le parcours et l'intégration des migrants pour études. Rapport de recherche PAREA. Saint-Augustin-de-Desmaures/Québec, Campus Notre-Dame-de-Foy et Cégep Garneau.

2 Ibid

3 UNITÉ DE TRAVAIL POUR L'IMPLANTATION DE LOGEMENT ÉTUDIANT (UTILE). Mémoire déposé le 28 août 2013. Étudier à Montréal : Une vision à étoffer, Présenté dans le cadre des consultations publiques sur le Plan de développement de Montréal,

CRITIQUE FÉMINISTE DE L'AFÉ : UNE AIDE ARCHAÏQUE

Kathy Teasdale, étudiante en études féministes

Si le rôle de mère est souvent idéalisé et représenté dans l'imaginaire populaire comme la finalité à laquelle doivent aspirer les femmes, les ressources mises à la disposition de celles-ci lorsqu'elles sont encore aux études tendent à leur faire regretter leur choix. En effet, l'Aide financière aux études (AFE) est un système archaïque contribuant à la dépendance des femmes par rapport aux hommes, laquelle ne fait que s'amplifier dans le cas des mères étudiantes.

Le plus grand obstacle auquel les étudiantes et étudiants font face quant à l'accessibilité au régime de prêts et bourses est ses critères d'autonomie. À moins d'y correspondre, le revenu des parents de l'étudiante et de l'étudiant détermine le montant d'aide accordé. Parmi ces critères, on retrouve notamment : être ou avoir été le parent biologique ou adoptif d'un enfant, être enceinte d'au moins 20 semaines, vivre maritalement avec une autre personne, et habiter avec au moins un enfant.¹ L'atteinte de ces critères offre donc la possibilité d'obtenir un montant d'aide beaucoup plus élevé en soustrayant la contribution parentale du calcul d'attribution d'aide. En présentant cette vision conservatrice des structures familiales comme étant le moyen le plus rapide d'atteindre l'autonomie financière auprès du programme d'AFE, on s'approprie le corps et les moyens de reproduction de la femme afin de recevoir un montant plus élevé. En d'autres mots, on met l'accent sur le couple comme finalité et la famille nucléaire comme la norme, ce qui a l'effet d'inciter les étudiantes et étudiants à recourir au mariage ou, dans certains cas, à devancer leur plan d'avoir un ou des enfants pour des fins financières.

« Elles et ils doivent assumer des coûts de logement plus élevés que les étudiantes et étudiants non parents pour permettre à l'enfant d'avoir une chambre ainsi que déboursier pour des dépenses familiales, telles l'achat de couches ou de vêtements pour enfants. »

Conciliation famille-études

Parmi l'ensemble des bénéficiaires du régime d'aide financière aux études, 39 060 étudiantes et étudiants poursuivent leurs études tout en ayant au moins un enfant à charge². Un montant additionnel pour les frais de subsistance du ou des enfants peut être alloué à ces étudiantes et étudiants. Le montant maximum est de 252\$ par mois pour chaque enfant à charge.³ Toutefois, ce montant est loin d'être suffisant pour subvenir aux besoins de base du ou des enfants. Avec celui-ci, elles et ils doivent assumer des coûts de logement plus élevés que les étudiantes et

étudiants non parents pour permettre à l'enfant d'avoir une chambre ainsi que déboursier pour des dépenses familiales, telles l'achat de couches ou de vêtements pour enfants. En ce qui a trait à la garde de l'enfant, outre des frais exorbitants, elles et ils doivent s'assurer que l'horaire de garde concorde avec celui de leurs cours. Ces responsabilités parentales et financières réduisent la capacité des parents étudiants à entreprendre des études à temps plein, rendant ainsi les études à temps partiel la seule voie d'accès réaliste aux études postsecondaires.

« En d'autres mots, on met l'accent sur le couple comme finalité et la famille nucléaire comme la norme, ce qui a l'effet d'inciter les étudiantes et étudiants à recourir au mariage ou, dans certains cas, à devancer leur plan d'avoir un ou des enfants pour des fins financières. »

La conciliation famille-études est un enjeu touchant particulièrement les femmes, puisqu'elles représentent 69,9% de l'ensemble des parents étudiants.⁴ Dans le cas où ces mères étudiantes vivent en cohabitation avec leur conjoint, celles-ci profitent d'un revenu supplémentaire pour payer les dépenses énumérées précédemment, ainsi qu'une aide additionnelle dans la répartition des tâches et du temps consacré à l'enfant ou aux enfants. Bien que cela permette à la mère étudiante de se consacrer davantage à ses études, ces avantages entraînent une relation de dépendance envers le conjoint dans l'optique de maintenir un niveau de vie convenable. Pour ce qui est des mères étudiantes monoparentales, elles n'ont pas accès au

Source: François Desroches

revenu d'un conjoint. Malheureusement pour celles-ci, elles ont peu de possibilités de se sortir de cette situation de précarité puisque la pension alimentaire qu'elles pourraient percevoir est prise en compte dans le calcul d'attribution de l'aide si le montant est supérieur à 1200\$.⁵ Selon une étude de l'Institut de recherche en études féministes (IREF)⁶, sur les 572 mères étudiantes ayant répondu, ce sont 57,9% de ces femmes qui se considèrent dans une situation de précarité. Ce pourcentage grimpe à 75,7% pour celles n'étant pas en cohabitation avec leur conjoint ou conjointe.

« En somme, le système d'aide financière aux études actuel est loin de favoriser l'accès aux études postsecondaires des mères voulant poursuivre leurs études ou y faire un retour. »

En somme, le système d'aide financière aux études actuel est loin de favoriser l'accès aux études postsecondaires des mères voulant poursuivre leurs études ou y faire un retour. En effet, si l'indexation des frais de subsistance est irrégulière, les prix des denrées alimentaires et des logements, eux, n'ont pas cessé de grimper. Il s'en trouve donc un manque à gagner qui touche toutes les étudiantes et tous les étudiants, mais qui frappe encore plus durement les mères étudiantes. Il temps d'exiger une révision du régime d'aide financière aux études qui impliquerait entre autres d'augmenter le nombre de bourses jusqu'à l'atteinte du seuil de faible revenu, sans toutefois augmenter la limite d'endettement des étudiantes et étudiants.

1 Gouvernement du Québec, « Catégorie d'étudiants », 2016

2 Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science, « Aide financière aux études, Statistique, Rapport 2013-2014 », 2015

3 Gouvernement du Québec, « Règlement sur l'aide financière aux études », juin 2016

4 Association de Parents étudiant ou travaillant à l'Université Laval, « Quelques statistiques intéressantes sur les parents-étudiants »

5 Idem 3

6 Christine Corbeil et coll. « Parents-étudiants de l'UQAM, Réalités, besoins et ressources », janvier 2011

TÉMOIGNAGE SUR LA PRÉCARITÉ

Je suis une étudiante de 22 ans au baccalauréat en enseignement du primaire et du préscolaire. J'entame cet automne ma dernière année de BAC, et donc le fameux stage IV, qui consiste à assumer toutes les responsabilités de l'enseignement pendant 70 jours à temps plein, soit préparer les cours, enseigner ainsi que participer aux sorties et aux rencontres. Je devrai également faire des rapports de stage et participer à des rencontres avec mon superviseur.

Depuis le début de mes études supérieures, je vis en appartement et je dois personnellement subvenir à mes besoins. Mes parents sont séparés et j'ai une petite sœur atteinte de la Trisomie 21 : mes parents ne peuvent donc pas m'aider à payer mes études ou mes dépenses personnelles. D'ailleurs, ces derniers n'ayant pas eu l'occasion de terminer leur secondaire, ils ont beaucoup de difficulté à trouver un emploi stable leur permettant de subvenir à leurs propres besoins. Je dois même parfois les aider en payant certaines de leurs dépenses, que ce soit pour ma petite sœur ou pour eux (loyer, réparation de voiture, etc.). Donc, non seulement j'étais précaire sur le plan financier, mais mes parents l'étaient également et je me devais de les aider malgré mes difficultés financières.

Afin de pouvoir payer mon loyer, mes factures et mes études, j'ai dû emprunter à l'Aide financière aux études. Or, les prêts gouvernementaux couvrant seulement les frais de scolarité, j'ai dû occuper au moins un

emploi à temps partiel en même temps que mes études. Pendant mes deux années de cégep et mes trois premières années d'université, j'ai donc effectué en moyenne entre 25 et 35h de travail rémunéré par semaine pendant mes cours et entre 40 et 60h par semaine l'été. Ce travail estival s'effectuait d'ailleurs parallèlement à mes cours d'été et dans des conditions parfois difficiles. Mon emploi ne me permettant pas toujours d'avoir le nombre d'heures nécessaires pour payer mes factures, j'ai eu par moment à cumuler jusqu'à quatre emplois en même temps. La combinaison de mon emploi (ou mes emplois), de mes cours, de mon implication sociale bénévole ainsi que les efforts afin de maintenir une vie sociale et familiale « stable » a rendu mon cheminement scolaire assez rocambolesque.

« Mon emploi ne me permettant pas toujours d'avoir le nombre d'heures nécessaires pour payer mes factures, j'ai eu par moment à cumuler jusqu'à quatre emplois en même temps. »

Le stage final en enseignement ne me permettra pas de continuer à mener un train de vie aussi achalandé. Je ne pourrai pas me permettre de travailler autant d'heures en dehors de mon stage sans empiéter sur celui-

ci ou m'épuiser physiquement et psychologiquement. En tout, je prévois passer 40h de stage en classe, environs 15h à 20h par semaine en dehors de l'école pour planifier mes journées et ma correction, ainsi qu'au moins 5 heures par semaine pour mener à bien tout ce qui concerne les rencontres et les sorties.

À tout cela s'ajoute malgré tout 12 heures de travail rémunéré par semaine qui sont à peine suffisantes pour payer mes factures mensuelles de base (téléphone, transport en commun, loyer). C'est d'ailleurs pour cette raison que j'ai dû travailler plus de 40h durant l'été, sinon j'aurais été incapable de payer mon matériel scolaire, mes épiceries et les autres dépenses reliées à mon stage. Je suis pleinement consciente que le choix de continuer à travailler pendant mon stage final aura des répercussions négatives sur mon rendement et mes résultats et j'en ai même déjà discuté avec mon enseignante associée qui déplore ma situation. Elle a été catégorique : au-delà de 6h de travail rémunéré, je vais avoir de la difficulté à bien réussir mon stage, tout comme sa stagiaire l'an passé.

Quand je constate la précarité des emplois offerts après la diplomation, j'espère que tous ces sacrifices afin de faire ce stage en même temps que les autres dans des conditions acceptables en vaudront la peine.

15 ANS DE L'ASSÉ: BILANS ET PERSPECTIVES

Emmanuel J. Guay, étudiant en sociologie

Fondée en février 2001 à Sherbrooke, l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) regroupait à ses débuts une douzaine d'associations étudiantes collégiales et universitaires désirant relancer la tradition combative du mouvement étudiant. Par ses revendications larges et sa stratégie combative, l'ASSÉ a su rallier avec les années un nombre croissant de membres, tout en devenant un important vecteur de mobilisation politique.

Lancée dans la foulée du mouvement altermondialiste du début des années 2000, l'ASSÉ a participé à une grève continentale en contestation de la zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA) en octobre 2002 et au mouvement contre la guerre en Irak en 2003, où de nombreux campus ont été en grève. La première grève générale illimitée (GGI) à laquelle l'ASSÉ a participé fut toutefois celle de 2005, déclenchée suite à l'annonce par le gouvernement Charest d'une conversion en prêts de 103 millions de dollars destinés initialement à être des bourses offertes par l'Aide financière aux études (AFE). La Coalition de l'ASSÉ élargie (CASSÉÉ) fut alors formée par les associations membres de l'ASSÉ et certaines associations non-membres afin de coordonner la campagne de grève générale illimitée. Cette dernière se termina avec un gain partiel, le gouvernement renonçant à couper le financement dans le régime d'aide financière. En lançant l'année suivante la campagne Pour un réinvestissement, pas n'importe comment!, l'ASSÉ a revendiqué la gratuité scolaire à tous les niveaux et a maintenu la pression sur le gouvernement dans cette perspective.

Dès 2010, l'ASSÉ mena une campagne de mobilisation en réaction à l'augmentation de 75 % des droits de scolarité annoncée par le gouvernement Charest qui mena, deux ans plus tard, à la plus longue grève étudiante de l'histoire du Québec. Menée par la Coalition large de l'ASSÉ (CLASSE), celle-ci entraîna le déclenchement d'élections

provinciales et l'annulation de la hausse des frais. Bien que le nouveau gouvernement Marois ait fini par indexer les frais de scolarité quelques mois plus tard, l'essentiel de la hausse fut bloquée grâce aux luttes et au travail de terrain menés par les associations regroupées autour de la CLASSE.

Suite à un cycle de mobilisation au cours de l'année 2015 qui n'a pas mené aux objectifs visés - soit l'annulation des politiques d'austérité menées par le gouvernement Couillard, un réinvestissement massif dans les services publics et un moratoire sur l'exploitation des hydrocarbures dans la province - l'ASSÉ est à l'heure des questionnements. À cette fin, un Congrès d'orientation est prévu cet automne. Celui-ci s'articulera autour des thématiques de la démocratie directe, de l'inclusion, de la centralisation du pouvoir et du montréalocentrisme, de la révision des mandats des comités et des conseils, des politiques de l'ASSÉ, des pratiques et discours antiracistes, féministes et queers ainsi que de la radicalisation du discours environnementaliste. Les associations membres sont ainsi invitées à se réunir et à mettre en commun leurs perspectives et stratégies, à la lumière des mobilisations récentes et en vue des luttes à venir.

L'APPROPRIATION CULTURELLE : ACTION INDIVIDUELLE OU PROBLÈME SOCIAL?

Hind Fazazi, étudiante en philosophie
Myriam Ennajimi, étudiante en biologie

La question de l'appropriation culturelle suscite actuellement beaucoup de réflexions et de débats, notamment sur les différentes pratiques que le terme peut inclure et sur la façon de lutter contre cette forme particulière de colonialisme. Dans ce contexte, nous tenons à préciser que notre intention n'est pas de donner l'impression qu'il n'y a qu'une seule « bonne réponse » à ces questions, mais plutôt de participer à démystifier cette notion en offrant quelques pistes de réflexion.

Comment définir ce qui constitue de l'appropriation culturelle? Prenons l'exemple du yoga. Une personne le pratiquant porte-t-elle préjudice directement ou indirectement à un groupe marginalisé, par la récupération d'une mode ou en faisant faire du profit à une multinationale? D'un autre côté, doit-on s'attendre à ce qu'une personne blanche qui pratique le yoga connaisse ses origines, l'histoire de son appropriation, et que la personne ait obtenu le consentement de la communauté d'où cette pratique provient? Habituellement, la réponse est soit « oui, c'est la moindre des choses » ou « non, cette personne n'est pas hindoue et rien ne lui donne le droit de consommer cette pratique telle une marchandise quelconque et encore moins de s'enrichir grâce à cette dernière ».

« D'abord, le fait que l'Histoire n'est pas neutre, mais plutôt écrite par le colonisateur. Ainsi, s'informer sur l'histoire d'un symbole signifie aussi s'intéresser aux parties effacées par l'Occident. »

Il existe des appropriations d'ordre plutôt spirituel ou culturel, comme porter un bindi ou du henné dans un festival musical, et d'autres, plutôt économiques. Un exemple du second type est Urban Outfitters, un magasin utilisant des motifs propres au peuple Navajo sur leurs vêtements, engrangeant des profits monstrueux, aux dépens des communautés marginalisés qui n'en tirent pas de bénéfices économiques. Oui, des groupes privilégiés s'approprient « la culture » (traditions, rites sacrés, objets, etc.), mais aussi des biens ou des profits, et c'est une preuve du colonialisme capitaliste contemporain. À cela, plusieurs opposent le contre-argument suivant: « Mais alors, qui possède les différentes cultures? Ne sont-elles pas fluides? L'échange culturel est-il possible? » Ce genre d'échange ne peut jamais avoir lieu

s'il y a dissymétrie des rapports de pouvoir. Par exemple, ce n'est pas parce qu'il y a un attachement de la part des blancs à un symbole culturel intéressant que cela en fait un signe de solidarité ou un désir du partage culturel mondial. Également, il serait faux de dire que les populations africaines se sont approprié le port du jeans : cette pratique vestimentaire a au contraire été imposée par le colon, avec comme objectif, notamment, d'assimiler des populations locales, alors réduites en esclavage. La culture occidentale ne peut être appropriée puisque c'est la culture dominante.



Source: Jere Keys sur Flickr

Selon nous, la littérature populaire ainsi que la grille d'analyse usuelle de l'appropriation culturelle résultent d'une approche individualiste (ou de « cas par cas »), suscitée par une indignation légitime, mais aussi parfois hâtive et stérile. Si l'on s'arrête à l'acte de dénoncer individuellement des personnes qui ne sont pas conscientes de leurs privilèges ou sont de faux alliés, que gagnons-nous en tant que groupes? Une approche plus systémique permet, quant à elle, d'apporter une réflexion qui va plus loin, portant à l'action collective et qui intègre une compréhension en termes de systèmes d'oppression. Ainsi, il est possible de lutter concrètement contre l'intersection malsaine entre colonialisme et capitalisme. Cela nous semble plus fécond en termes de réflexion et d'action que simplement une critique des microagressions (certes, douloureuses...) qui se base sur l'analyse de chaque symbole ou de chaque pratique une à une.

Oui, notre indignation est légitime, mais il faut savoir sortir du cul-de-sac de la colère que suscite le système colonial. L'empowerment ne viendra pas des blancs : il faut certes demander à nos alliés support et solidarité, mais il faut toutefois compter sur nous-mêmes pour que les communautés marginalisées se réapproprient à la fois les symboles et pratiques culturelles, les retombées économiques des savoir-faire qui nous ont été volés et utilisés par le capitalisme occidental, ainsi que la capacité politique de s'organiser pour obtenir ces gains.

Quelques règles d'or pour les personnes blanches

En somme, il existe quelques règles d'or que les personnes blanches devraient garder en tête. D'abord, le fait que l'Histoire n'est pas neutre, mais plutôt écrite par le colonisateur. Ainsi, s'informer sur l'histoire d'un symbole signifie aussi s'intéresser aux parties effacées par l'Occident. Également, puisque le risque d'offense est trop grand, nous suggérons d'éviter le très sacré et le religieux. Pour finir, il faut toujours prendre en compte ses privilèges lors de l'utilisation d'un élément d'une autre culture. En ce sens, une femme blanche portant un sari pour sa beauté doit savoir qu'elle n'aura pas à subir le même regard qu'une femme d'origine indienne qui, pour sa part, devra affronter le racisme et les préjugés provoqués par sa tenue.

Qu'est-ce que l'appropriation culturelle?

Sujet d'actualité, l'appropriation culturelle fait débat dans plusieurs milieux, notamment ceux militants. Plusieurs définitions existent, mais en voici une : « [...] l'appropriation culturelle, c'est lorsque quelqu'un adopte des aspects d'une culture qui n'est pas la sienne. Mais ce n'est que la définition basique. Une compréhension plus poussée de l'appropriation culturelle se réfère aussi à une dynamique de pouvoir dans lequel les membres d'une culture dominante prennent des éléments d'une autre culture qui a été opprimée de manière systémique par ce groupe de dominant. »

1 JOHNSON, Maisha Z., « Qu'est-ce qu'il y a de mal dans l'appropriation culturelle? Ces 9 réponses révèlent pourquoi c'est blessant. », L'Écho des sorcières, juillet 2015

Le Yoga

Prenant racine en Inde près de 2000 ans avant Jésus-Christ, le yoga est aujourd'hui considéré comme un sport très répandu en Occident. Cours de yoga, tapis et autres produits dérivés, livres écrits par des personnes d'Amérique du Nord... l'image commerciale du yoga est assez différente de sa signification originale.

Début d'année et initiations

MANIFESTATIONS DE LA CULTURE DU VIOL ET COMMENT LES ÉVITER

José-Frédérique Biron, étudiante sciences politiques

Le début de l'année scolaire est un moment privilégié pour faire des nouvelles rencontres dans le cadre des partys et des initiations pour les étudiants et étudiantes qui commencent un programme d'étude. Alors que ce devrait être un moment de réjouissances, de camaraderie et de nouvelles amitiés, ces activités sont souvent marquées par des manifestations de la culture du viol.

Il n'y a qu'à penser, lors de ces événements, aux blagues et aux chansons grivoises, aux défis à caractère sexuel pouvant gêner la pudeur de certaines personnes, voire même humilier les initié-e-s, à la position d'autorité sociale des initiateurs qui sont souvent des hommes, à la consommation d'alcool et de drogues qui désinhibent les personnes et les rendent plus facile à abuser. On pense également à l'absence de personnes pour assurer l'intégrité des gens présents à une activité pour en conclure que ces occasions sont des moments au cours desquels des agressions peuvent survenir¹.

Qu'est-ce que la culture du viol?

La culture du viol se définit comme le caractère culturel de la violence sexuelle et ses divers degrés. Elle évoque autant les blagues à caractère sexuel et les micro-agressions vécues par les femmes que le viol pur et simple, en passant par les attouchements sexuels. Ce concept désigne les attitudes, les gestes et les propos qui excusent, banalisent ou justifient le viol ainsi que les différentes agressions à caractère sexuel énumérées plus haut.

Une société marquée par la culture du viol tend à rejeter la faute du viol ou des agressions sur les victimes, plutôt que sur l'agresseur. De cette situation ressort une impunité pour les agresseurs, au détriment de l'intégrité physique, morale et psychologique des survivantes. Cette tendance, appelée victim blaming, se manifeste dans le fait de demander à une victime ce qu'elle portait lors de son agression, si elle avait bu de l'alcool ou consommé de la drogue ou si elle s'était auparavant comporté à l'égard de son agresseur ou d'autres personnes de manière à laisser croire qu'elle voudrait faire des choses à caractère sexuel.

« Une société marquée par la culture du viol tend à rejeter la faute du viol ou des agressions sur les victimes, plutôt que sur l'agresseur. »

Une autre caractéristique fondamentale de la culture du viol est que l'avis et le consentement des victimes d'agression sexuelle ne sont jamais pris en compte. Dans la culture populaire, la représentation que

nous nous faisons des hommes et des femmes est différente et prête à la reproduction de cette problématique. En effet, les hommes sont souvent décrits comme vivant une certaine masculinité, laquelle se manifeste par l'action, la domination et la violence, tandis que les femmes sont plutôt présentées comme passives ou sont considérées comme des objets inanimés sans volonté propre et sur lesquels les moindres désirs et fantasmes des hommes peuvent s'exercer sans risque de punition.



Source: Élisabeth BÉFORT-DOUCET

«...l'objectif des initiations est d'apprendre à connaître d'autres personnes de manière ludique, certes, mais pas dégradante...»

Comment éviter de contribuer à la prolifération de la culture du viol dans les milieux étudiants?

Les milieux étudiants n'évoluant pas en vase clos de la société, la culture du viol y est également présente. Aux États-Unis, une étude a démontré que les femmes qui viennent tout juste de commencer leurs études postsecondaires sont les plus à risques de subir des agressions sexuelles², et cette situation n'est probablement pas si différente de celle du Canada. Il apparaît donc essentiel d'effectuer de la prévention à l'égard des populations étudiantes et plus particulièrement des hommes, puisque les personnes qui commettent les agressions sexuelles sont en grande majorité des hommes tandis que les personnes qui les subissent sont des femmes. Au Québec, dans une vaste majorité des campus universitaires, il y a en ce moment une campagne nommée «Sans oui, c'est non³». Cette campagne met énormément l'accent sur la notion de consentement, une

des clés afin de résoudre le problème de la culture du viol. Ce dernier doit être explicite, enthousiaste et éclairé en ce sens qu'il ne doit pas être obscurci par la prise de substances réduisant les facultés.

Afin de parvenir à détruire la culture du viol, il faut également s'attaquer aux représentations genrées des hommes et des femmes. La masculinité telle que présentée dans la culture populaire et qui suppose une attitude agressive, voire violente de l'homme, est une masculinité toxique. Dans la mesure où les femmes agressées le sont par des hommes qu'elles connaissent et en qui elles ont confiance, ces derniers abusent de cette confiance et brisent du coup le rapport

« Le consentement doit être explicite, enthousiaste et éclairé en ce sens qu'il ne doit pas être obscurci par la prise de substances réduisant les facultés. »

d'égalité qu'ils avaient avec leur victime, peu importe que celle-ci soit une amie ou une amoureuse. Afin d'entretenir des rapports égaux, donc, il faut mettre fin à ces représentations qui sont plus nocives que bénéfiques.

Sur le plan pratique, les comités femmes ainsi que les conseils exécutifs des associations étudiantes peuvent sensibiliser les personnes supervisant ces initiations à reconnaître les manifestations de la culture du viol dans le cadre des initiations, à les éviter, voire à y réagir. De plus, les initiateurs ou une brigade du consentement prévue spécifiquement pour les événements entourant les initiations peuvent rappeler régulièrement que l'objectif des initiations est d'apprendre à connaître d'autres personnes de manière ludique, certes, mais pas dégradante et qu'en tout temps, les initiés et initiées doivent se sentir à l'aise de refuser de faire une chose qui les gêne. Du matériel de mobilisation sensibilisant les gens au respect du consentement peut également être installé sur les murs de l'établissement scolaire. Finalement, des services de raccompagnement par le comité femmes local peuvent être offerts lors des soirées bien arrosées afin d'éviter qu'une personne ne se trouve dans un état de facultés affaiblies trop avancé pour manifester quelque consentement que ce soit.

1 IMPACT CAMPUS. Culture du viol : Initiations à caractère sexuel [En ligne] <http://impactcampus.ca/actualites/culture-du-viol-initiations-a-caractere-sexuel/>

2 CAMPUS SAFETY. Sexual assault statistics <http://www.campusafety.com/article/Sexual-Assault-Statistics-and-Myths>

3 CAMPAGNE SANS OUI, C'EST NON [En ligne] <http://www.harcelementsexuel.ca>